
Secteur de coopération / Program

Domaine d'activité / Field of activity

Sport

Accord avec l'Ontario dans le domaine du sport

Description et origine / Description and background

La Communauté flamande et la partie canadienne se félicitent de la coopération née dans le domaine du sport entre la Province d'Ontario et la Flandre.

Dans ce contexte, elles approuvent le programme de coopération 1990-1991 qui leur a été proposé conjointement par l'Administration des Sports et des Loisirs de plein air et la "Sports and Fitness Branch". (Voir annexe)

En plus les deux parties prévoient trente jours de visites au cours de la validité du présent programme (trois ans) pour permettre à des spécialistes, des entraîneurs et des athlètes de participer à des rencontres et des stages dans l'autre pays, ainsi que d'y assister à des congrès ayant trait au sport.

Objectifs / Objectives

Décision et mise en oeuvre / Decision and implementation

Le programme continuera de s'appliquer entre la Communauté flamande et l'Ontario.

Institutions et organismes / Organizations and institutions

CANADA:

Ontario Ministry of Tourism
and Recreation

COMMUNAUTÉ FLAMANDE:

Ministère de la Communauté flamande
Administration des Sports et des Loisirs
de plein air (via le C.G.I.S.)

Financement / Financing
